



CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

DRAFT VERSION
NOT TO BE CITED

**Institutions et Performances Agricoles: Rôle de la Bonne Gouvernance
dans la Transformation de l'Agriculture Africaine**

Okey Mawussé Komlagan Nézan
Université de Lomé

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

“Low agricultural productivity throughout the developing world is a major problem, and also a puzzle”

1. Introduction

Les propos d’Acemoglu (2010) reflètent une réalité récurrente de la majorité des pays africains dans lesquels l’économie reste essentiellement dépendante directement et indirectement de l’agriculture. La crise alimentaire de 2008 a renouvelé l’intérêt à l’identification des facteurs qui affectent l’offre des produits agricoles et la sécurité alimentaire dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier.

Malgré ses dotations (géographique et en ressources naturelles) favorables, le secteur agricole africain éprouve des difficultés qui affectent sa productivité et la compétitivité de ses produits sur le marché mondial. Ces difficultés sont renforcées par le mauvais état des routes et des télécommunications, la mauvaise santé des populations, la faiblesse des marchés des inputs et des outputs, l’absence de la finance agricole, un environnement d’affaires généralement caractérisé par une faiblesse de l’information, de difficiles et faibles exécutions des contrats, des coûts de transaction élevés. Plus encore les États sont fragiles et faibles et dépendent des «aides alimentaires» dont le but principal est de se débarrasser des excédents alimentaires des pays riches et dont l’effet principal est d’évincer les agriculteurs locaux des marchés, même lorsqu’il y a des besoins d’urgence justifiables, IFPRI (2009). Les États sont dictatoriaux mais en plein processus de démocratisation, ils ont hérités des systèmes juridiques des colons, et sont également les plus corrompus du monde entier.

De part ses faibles performances, le secteur n’arrive pas à satisfaire sa population. Il y a encore sur le continent les problèmes de famine, d’insécurité alimentaire, de « la vie chère » avec ses vagues de soulèvement sociaux : Aujourd’hui, près de 33% de la population d’Afrique subsaharienne, soit environ 200 millions de personnes, est sous-alimentée, dont 60% dans des pays en conflit. Les niveaux de productivité agricole en Afrique, en termes de productivité des terres et du travail, sont encore loin derrière d’autres régions en développement. La moyenne de croissance annuelle dans le secteur céréalier entre 1980 et 2000 a été faible en Afrique sub-saharienne (0,7%) comparé à l’Asie (2,3%), l’Amérique Latine (1,9%) et au Moyen Orient et Afrique du Nord(1,2), UNECA (2007). Il y a également une faible compétitivité de ses produits sur le marché mondiale. Aussi la contribution de l’Afrique au PIB agricole mondial est faible comme le montre le (Tableau 3) ; elle est de 5,79% entre 1999 et 2001; elle a monté à 5,95% entre 2003 et 2005. Elle enregistre une légère hausse en 2009 pour passer à 6,26%.

Les institutions identifiées à travers le mode de gouvernance¹ politique, la légitimité et l'autorité des pouvoirs publics, la corruption, la guerre et la violence endémique, le déficit démocratique ont été identifiés comme des principales contraintes expliquant le défaut de performances agricoles (IFPRI, 2009). En effet, en influençant les coûts de transaction et les possibilités de coordination, les institutions peuvent avoir des effets qui vont faciliter ou retarder la croissance économique (Kherallah and Kirsten, 2001). De bonnes institutions caractérisées par la bonne gouvernance, la démocratie, un faible niveau de corruption, des réformes favorables à la liberté politique et économique peuvent affecter positivement le développement agricole à travers, (1) la réduction des coûts de transactions, (2) une bonne gestion du changement climatique et de la qualité des sols, (3) une bonne protection des droits de propriété et l'incitation à investir dans le secteur agricole, (4) la promotion de l'efficacité de la propriété privée des terres, (5) la réduction des violences, des vols et de l'insécurité, (6) un accès facile aux crédits, (7) de politiques macro-économiques adéquates qui affectent la production agricole et l'investissement, (8) la fourniture effective des biens et services publics, (9) l'investissement dans la Recherche et Développement, (10) et le succès des réformes dans le secteur agricole (Slangen et al. 2004 ; Lio et Liu 2008 ; Rizov 2008 ; Seck et al. (2010); Masters 2005; Duncan et Pollard 2002 ; Fink 2002).

Par ailleurs de mauvaises institutions caractérisées par la mauvaise gouvernance, l'autocratie, la dictature, un niveau élevé de corruption, des politiques non favorables au marché, des réformes agraires bâclées, peuvent nuire au développement agricole (IFPRI 2009). Les études notent souvent que les institutions et les réformes institutionnelles sont décisives dans la détermination de la capacité des agriculteurs à répondre positivement aux nouveaux défis et opportunités. Pour Fink (2002), la corruption affecte le développement agricole à travers ses effets sur la possession et l'utilisation des terres, le crédit disponible, la qualité de l'offre, l'allocation de l'eau, le standard et la certification des produits, le marketing et le développement de l'agro-business.

La connaissance de l'effet de la gouvernance sur les performances agricoles peut bien informer les autorités et les décideurs sur l'importance de la promotion de la bonne

¹ Selon Hermet (2004) la « gouvernance démocratique » fait référence à cinq notions qui entretiennent des rapports très divers avec la démocratie : la gouvernance d'entreprise, la gouvernance locale, la bonne gouvernance des pays en développement, la gouvernance mondiale et la gouvernance européenne. Le concept de « bonne gouvernance » en matière de développement demeure le plus incertain de tous, le plus arbitraire, le plus caractérisé par ses éléments périphériques plutôt que par un quelconque noyau dur.

La démocratie peut être envisagée comme un régime représentatif, pluraliste et compétitif, elle renvoie également à des élections à peu près correctes, au multipartisme et à la liberté de la presse - bref, au respect de certaines « règles du jeu » (Marchesin 2004). Elle est quantifiée à travers plusieurs indicateurs dont les indicateurs *civil liberties* et *political right* de *Freedom House* et les indices de la base de données *PolityIV*

gouvernance dans le succès des politiques et réformes agraires, la réduction de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire sur le continent. Elle peut également donner une orientation en matière de réformes institutionnelles. La principale question à laquelle cette étude tente de répondre est : Comment les facteurs institutionnels notamment la démocratie et la corruption affectent le niveau de production agricole et la productivité du travail agricole dans les pays africains? L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs qui soutiennent les performances agricoles des pays africains, avec un accent mis sur le rôle des facteurs institutionnels. Pour ce faire nous analysons l'effet des indicateurs de gouvernance et de la corruption sur les indicateurs de performance agricole (la production agricole et la productivité agricole) pour un panel de pays africains. Nous procédons par l'estimation économétrique des données de panel en utilisant les moyennes quinquennales des données de 1980 à 2009. L'utilisation des moyennes quinquennales des données est adaptée pour cette étude car il est habituellement admis dans la littérature économique que les institutions varient très peu dans le temps. De cette manière nous réduisons également le nombre d'observations manquantes.

La contribution de la présente étude est de plusieurs ordres : premièrement elle permet d'enrichir la littérature sur l'implication des facteurs institutionnels pour le développement de l'agriculture et la réduction de l'insécurité alimentaire dans un contexte de pays avec des institutions faibles. En utilisant une approche économétrique elle comble le vide dans la quantification de l'effet de la démocratie et de la corruption sur les performances agricoles. Traditionnellement les études attribuent les faibles performances agricoles et l'échec des politiques agricoles dans les pays en développement en générale et en Afrique en particulier à des facteurs d'ordres historiques et naturels (La traite des Noires, la colonisation, les mauvaises politiques des périodes postcoloniales, le régime du commerce international, le syndrome hollandais et l'effet inverse de l'abondance des ressources naturelles, et le changement climatique). Même si ces dernières années un accent est mis sur le rôle des institutions et leur gouvernance (institutions, qualité des institutions, réformes institutionnelles, les infrastructures de gouvernance, les infrastructures sociaux) dans le développement agricole (Barrios et al. 2008), la plupart des études et rapports se limitent seulement à une présomption, ou une simple description de ces effets. Par conséquent les études utilisant une approche économétrique pour appréhender ces effets sont moins nombreuses surtout pour les pays africains (Fulginiti et al. 2004 ; Lio et Liu 2008 Barrios et al. 2008).

La seconde contribution réside dans le fait que nous testons la relation non-linéaire entre démocratie et performance agricole. Des études ont montré et expliqué la relation non-linéaire entre démocratie et croissance économique sans l'étendre au développement agricole (Barro, 1999, Martin et Plumper, 2003). Par ailleurs les études qui analysent l'effet de la gouvernance sur les performances agricoles se limitent seulement à l'analyse de la relation linéaire (Lio et Liu, 2008, Rizov 2008, Slagen et al. 2004, Fulginiti, 2004). La présente étude analyse à la fois la relation linéaire et la possibilité d'une relation non linéaire entre démocratie et les performances agricoles. Au-delà de la détermination d'un simple effet de la démocratie, l'étude se donne également de déterminer le niveau de démocratie qui maximise la production agricole et la productivité agricole en Afrique.

Le reste du papier est organisé comme suit : Dans la prochaine section (2), nous analysons quelques caractéristiques des pays africains en matière de gouvernance et de performance agricole. Dans la section (3), nous passons en revue, la littérature économique sur les liens entre gouvernance et performances agricoles. Nous effectuons une investigation empirique de l'effet des indicateurs de gouvernance (démocratie, corruption et origine légale) sur la production agricole et la productivité agricole dans les pays africains dans la section (4). La section (5) présente les résultats et les interprétations de l'analyse économétrique. Dans la dernière section, nous tirons un certain nombre de conclusions et remarques sur les perspectives futures de réformes en matière de gouvernance, et de politique agricole.

2. Quelques caractéristiques des pays africains en matière de gouvernance et de performances agricoles

Nous analysons dans cette section non seulement comment les pays africains sont des Etats dictatoriaux en plein processus de démocratisation, des pays les plus corrompus et héritiers des colons sur le plan juridique, mais aussi la forte dépendance de l'agriculture, la faible performance agricole des économies, ainsi que la forte vulnérabilité aux chocs des prix des produits alimentaires.

Des Etats dictatoriaux en plein processus de démocratisation

De nombreux pays africains ont commencé avec des institutions démocratiques lorsqu'ils devinrent indépendants au début des années soixante, mais la plupart évoluèrent vers un régime dictatorial à parti unique à partir du début des années soixante-dix, (Barro 1999). Ainsi la norme politique dans la plupart des Etats Africains depuis les années 1970 jusqu'au début des années 1990 était plus la gouvernance personnalisée de l'exécutif à travers les

structures de parti-unique avec le règne sans partage, où le Leader est affranchi des contraintes légales. La règle personnelle en Afrique (“patrimonialisme”) était autoritaire, arbitraire, ostentatoire et inefficente. Avec l’absence des élections libres ou de la compétition politique, la gouvernance des dictateurs Kleptocrates (“vampires”, “pirates” ou prédateurs) ne peut être éliminée que par des révoltes ou des coups d’Etat militaires. En 1988, 29 pays africains sub-sahariennes avaient des systèmes politiques de parti-unique, 10 sont régis par des oligarchies militaires, seulement 9 avaient des constitutions de multipartisme, 2 étaient des monarchies et 2 étaient des oligarchies raciales (Chou et Khan 2004).

Depuis la fin de la guerre froide, la plupart des pays occidentaux ont mis en place une « conditionnalité politique » qui conduit à lier assistance économique et politique au « respect de la démocratie et des droits de l'homme ». A partir du début des années 1990 plusieurs pays africains ont entrepris des réformes économiques et politiques. La fréquence relative du contrôle étatique a baissé passant du pic de 50% dans les années 1980 à 15% à l’aube du millénaire, (Fossu 2009). La majorité des pays africains sont maintenant classés dans les démocraties émergentes, seulement 14 pays étaient considérés comme ‘libres’ ou ‘partiellement libres’ en 1980, dix-sept ans plus tard (1997), 25 pays sont classés dans cette catégorie (Goldsmith 1998), et comme le montre le (Tableau 1), en 2006 on compte 34 pays

Tableau 1 : Régime politique en Afrique

	Nombre de pays		
	1980	1997	2006
Libre (free)	3	8	11
Partiellement libre (partially free)	11	17	23
Non libre (not free)	32	23	19

Note : pour l’année 2006, nous considérons 53 pays africains.

Source: auteur à partir de Freedom House (indice du niveau de liberté) plusieurs années, et Goldsmith (1998).

Pour Gueye (2009) ce renouveau démocratique est également marqué par la construction progressive de l’État de droit et l’organisation d’élections disputées débouchant sur une alternance dans plusieurs pays. Des progrès significatifs ont certes été réalisés par de nombreux pays africains, mais des obstacles subsistent. Des élections mal préparées ou manipulées débouchent sur des violences bloquant le processus démocratique et le dialogue entre les acteurs politiques. Pour se maintenir au pouvoir, certains chefs d’État modifient la Constitution ou instrumentalisent certaines institutions, remettant ainsi en cause le principe de la séparation des pouvoirs.

Pays les plus corrompus

Bon nombre de pays africains sont les derniers sur la liste parmi les pays les plus corrompus. Selon le rapport de *Transparency International* (2009), sur 180 pays, les pays africains sont en bas de tableau, parmi les plus corrompus. A titre d'exemple, les Etats-Unis, perçus comme peu corrompus, sont au 18^{ème} rang, tandis que le Zimbabwe est 166^{ème}, le Nigeria 121^{ème}, le Kenya 147^{ème}, l'Ethiopie 126^{ème} ou encore le Cameroun, 141^{ème}. Ce rapport fait également état d'avancées notoires dans certains pays africains, notamment au Rwanda (102^{ème} rang). Selon le classement mondial de *Transparency International* établi en 2010 pour 178 pays, le Botswana (33^{ème}), l'île Maurice (39^{ème}) et le Cap-Vert (45^{ème}) arrivent en tête des pays africains perçus comme parmi les moins corrompus. Le Rwanda fait une remontée fulgurante (66^{ème} place), ayant mis en place et appliqué scrupuleusement « la tolérance zéro » contre la corruption. La Guinée équatoriale et l'Angola se partagent le 168^{ème} rang.

Tableau 2 : Indice CPI 2010 (score des pays africains)
0 (haut niveau de corruption) à 10 (haut niveau d'intégrité)

les 5 premiers		Les 5 derniers	
Pays	Score IPC	Pays	Score IPC
Botswana	5,8	Guinée Équatoriale	1,9
Île Maurice	5,4	Burundi	1,8
Cap Vert	5,1	Tchad	1,7
Seychelles	4,8	Soudan	1,6
Afrique du Sud	4,5	Somalie	1,1

Source: auteur à partir des données de *Transparency International* (2010)

Transparency International définit la corruption comme étant « l'abus à des fins privées d'un pouvoir reçu en délégation » ou encore « abus de pouvoir au profit de l'enrichissement personnel ». En Afrique la terre est l'une des ressources publiques utilisées pour atteindre des ambitions politiques personnelles. La corruption se manifeste en agriculture surtout à travers l'utilisation des ressources agricoles (la terre par exemple) par les politiciens pour gagner le support politique (électoral) des populations. L'utilisation des terres pour gagner le support électoral est une pratique répandue en Afrique contemporaine, Onoma (2008). Les ressources agricoles sont utilisées par les politiciens pour récompenser les partisans politiques, acheter le support des soi-disant membres de l'opposition, et punir les opposants.

Héritiers des colons sur le plan juridique : L'origine légale

L'origine légale peut être définie comme l'origine de la Loi sur les Sociétés ou du Code de commerce dans chaque pays, World Bank (2004). Il y a cinq origines possibles : Britannique, Française, Allemand, Nordique et Socialiste. Des lois ont été transplantées en Afrique grâce à l'adoption volontaire ou à la colonisation. Les pays africains peuvent être classés selon les origines britannique et Francophone. L'Angleterre a développé une tradition de droit commun (*common law*), caractérisée par des juges et des jurys indépendants alors que la France a développé une tradition de droit civil, caractérisée par l'accent sur des questions juridiques et codes procédurales, et une préférence pour la réglementation de l'État au détriment du privé. Grâce aux conquêtes coloniales ultérieures, le système juridique français a été transplanté à l'ensemble de l'Amérique latine, du Québec, de grandes parties de l'Europe du Nord et l'Afrique de l'Ouest, certaines parties des Caraïbes. La tradition de droit commun, a été transplantée par l'Angleterre aux États-Unis, Canada (sauf le Québec), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, L'Afrique de l'Est, une grande partie de l'Asie (y compris l'Inde), et la plupart des Caraïbes. Les pays africains peuvent être classés selon les origines britannique et Francophone. L'Angleterre a développé une tradition de droit commun (*common law*), caractérisée par des juges et des jurys indépendants alors que la France a développé une tradition de droit civil, caractérisée par l'accent sur des questions juridiques et codes procédurales, et une préférence pour réglementation de l'État au détriment du privé. Classifications des pays africains selon leur origine légale.

Anglophones : Angola, Botswana, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Liberia, Malawi, Namibie, Nigeria, Sierra Leone, Afrique de Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe (Somalie)

Francophones: Algeria, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Cape Verde, Central African Republic, Chad, Comoros, Congo (Democratic Republic of), Republic of Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypt, Gabon, Guinea-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritania, Mauritius, Morocco, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tome and Principe, Senegal, Seychelles, Sudan, Togo, Tunisia, Equatorial Guinea

Forte dépendance de l'agriculture dans un contexte de faibles performances agricoles des économies

Malgré quelques succès que réalisent les pays africains en agriculture, (Parmi les succès clés de l'agriculture africaine, identifiés par Gabre-Madhin et Haggblade (2004) on peut noter les succès majeurs dans les commodités spécifiques incluant les percées dans la production du

maïs à travers l’Afrique, les gains constants dans la production du manioc et les combats réussis contre ses maladies et pestes, la maîtrise et le contrôle des maladies des bétails, le boom de l’horticulture et des exportations de fleurs à en Afrique Oriental et Austral, la production et l’exportation accrues du coton dans les pays francophones de l’Afrique de l’Ouest.), on note toutefois une stagnation dans le domaine

Durant quatre décennies la performance agricole de l’Afrique Sub-saharienne a continuellement baissé, de 1961-64 à 1995-98 la production agricole par tête a baissé de 13% en Afrique alors qu’en Asie elle a augmenté de 69%, Binswanger (2006). Selon Ackello-Ogutu (2011) la faiblesse de la production agricole est la conséquence de la baisse des prix des produits agricoles (synonyme de faible retour sur les investissements) au cours des trois décennies précédant 2006 (la période 1974-2005) exacerbés par les mauvaises politiques comme la sur-taxation du secteur et la négligence budgétaire conduisant à la réduction des investissements (route, irrigation et autres infrastructures) dans le domaine.

Concernant les récentes performances, le taux de croissance de l’indice de production agricole par habitant entre la période 1999-2001 et 2009 est nul pour l’Afrique (ce qui traduit une stagnation), donc faible par rapport à la moyenne mondiale qui est de 3%. Il est positif pour 50% des pays africains selon nos calculs à partir de FAO *Statistical Yearbook* 2010 dans le Tableau 11. Les pays qui ont réalisé une meilleure croissance de l’indice de production agricole par habitant sont : Angola (52%) Sierra Leone (47%), Algérie (42%), Niger (34%), Mali (28%) et Ghana (27%). Ceux qui ont réalisé les plus mauvaises performances en termes de taux de croissance de l’indice de production agricole par habitant sont : Seychelles (-62%) Lesotho (-31%), Zimbabwe (-30%), Guinée Equatoriale (-29%), la République Démocratique du Congo (-25%).

En matière de contribution au PIB agricole mondiale l’Afrique est loin derrière les autres continents. En 2009 la contribution au PIB agricole mondiale de la chine seule (19,51%) est environ trois fois celle de l’Afrique (qui est de 6,26). La contribution d’un autre pays d’Asie, l’Inde (qui est de 10,73%) dépasse celle de tous les pays africains réunis.

Tableau 3 : Part dans le PIB Agricole Mondiale (prix constant 2000 en \$) en %

COUNTRIES	1999-2001	2003-2005	2007	2008	2009
Brazil	2,51	2,73	2,84	2,90	3,47
China	14,34	14,87	15,95	16,23	19,51
India	7,97	8,60	9,46	9,28	10,73
Afrique	5,79	5,95	5,38	5,41	6,26

Source : Auteur à partir des données de FAO *Statistical Yearbook* 2010

Et pourtant depuis leur indépendance, les pays sont fortement dépendants de l'agriculture du point de vue contribution au PIB et emploi de la population active. Même en 2009, la contribution du secteur agricole au PIB dans la plupart des pays africains est largement en deçà de la moyenne mondiale qui est 3,2%. On note surtout 68% en Guinée Bissau, elle représente moins de 5% dans les pays suivants : Seychelles (3,2%), Djibouti (3,9%), Mauritanie (4,5%), Guinée Equatoriale (3,2%). Seuls l'Afrique du Sud (2,5%), et le Botswana (2,3%) sont en deçà de la moyenne mondiale FAO(2010). La population économiquement active en agriculture selon FAO 2010 dans la population totale économiquement active est de 60% entre 1999 et 2001, elle passe à 55% en 2010 et dépassent la moyenne mondiale qui est de 40%. Elle dépasse les 80% dans les pays comme le Burkina Faso (92%), Rwanda et Burundi (89%), Niger (83%), Mozambique (81%), Guinée (80%). Par contre cette proportion est faible dans les pays comme l'Afrique du Sud (6%), la Lybie (3%), la Mauritanie (8%).

En matière de vulnérabilité aux chocs des prix des produits alimentaires (Un pays vulnérable dans ce contexte est identifié à un pays ayant une faible capacité de se protéger contre la hausse des prix sur le marché international et d'organiser les réponses de politique économique pour protéger ses populations pauvres.) l'Afrique sub-saharienne est la région la plus vulnérable du monde en développement. Kamgnia (2011) classe les pays selon trois (3) niveaux de vulnérabilité (faible vulnérabilité, vulnérabilité moyenne et forte vulnérabilité), à partir des indices calculés à l'aide des données sur la période 1995-2006. Il ressort que seulement 3 pays africains sont moins vulnérables (Namibie, Afrique du Sud, Swaziland), tandis que 14 sont fortement vulnérables. Parmi les plus vulnérables, le Madagascar, le Malawi, le Rwanda, le Togo, le Tchad et la Tanzanie sont des pays extrêmement vulnérables. Il faut également noter qu'en Afrique, l'indice de vulnérabilité dépend du climat politique du pays considéré. Une faible vulnérabilité prévaut dans un climat politique favorable montrant l'importance du rôle que peut jouer la gouvernance politique.

L'analyse du contexte des pays africains montre à première vue une ambiguïté de la relation entre gouvernance et performances agricoles. Le constat est que certains pays avec de bonnes gouvernances ont de faibles performances agricoles alors que d'autres avec de mauvaises gouvernances ont de bonnes performances. L'ambiguïté de cette relation est également palpable dans la littérature même si plusieurs croient en un effet positif et significatif de la bonne gouvernance sur les performances économiques.

3. Revue de littérature sur le rôle de la gouvernance dans le développement de l'agriculture

Les notions de «bonne gouvernance» et de démocratie sont aujourd'hui mises en avant comme des déterminants fondamentaux de la réussite des politiques économiques, et plus généralement des niveaux de développement des pays. Elle est souvent captée par la liberté politique, liberté d'expression, la qualité des institutions et l'exécution des lois. Une autre dimension de la bonne gouvernance est la lutte contre la corruption. Une administration intègre accroît le sentiment de justice en réduisant les pratiques discriminatoires (Razafindrakoto et Roubaud 2005). Pour Slangen et al. (2004), ce qui est bon pour le développement économique est également bon pour l'agriculture.

Bonne gouvernance démocratique et développement agricole

Slangen et al. (2004) postulent que le secteur agricole d'un pays dépend de l'environnement institutionnel. Les institutions qui encouragent les marchés, conduisent à la bonne gouvernance et contribue plus au développement agricole. Pour Lio et Liu (2008) les infrastructures de gouvernance peuvent affecter les performances agricoles de plusieurs façons. Par exemple, à travers la création et le maintien par le gouvernement des institutions qui sont cruciales pour le fonctionnement du système de marché. Par ailleurs la protection des droits de propriété, un bon système judiciaire et l'exécution des contrats affectent fortement les incitations à la production et à l'investissement. En outre, la bonne gouvernance sous-tend un environnement concurrentiel et de faibles coûts de transaction, qui encourage l'innovation agricole et stimule l'adoption de nouvelles technologies et formes d'organisation. Le gouvernement agit comme un important fournisseur de l'infrastructure rurale, de biens et services publics, et des informations essentielles. Le gouvernement détermine également les politiques macro-économiques qui affectent la production agricole, l'investissement et la gestion du changement climatique.

Selon Slangen et al. (2008), sans un bon environnement institutionnel, les agriculteurs sont moins intéressés à la manière dont leurs opérations agricoles affectent la qualité futures des terres et des sols ; ils ont besoin d'avoir une piété sur leur terrain ou (se sentir obligés de faire 'la bonne chose') ou d'une manière ou d'une autre être obligés de prendre en compte la qualité future du terrain. Lorsque les institutions requises sont faibles ou non existantes, il est généralement impossible d'utiliser les incitations économiques pour obtenir auprès des agriculteurs le consentement d'utiliser moins de produits chimiques pour la protection de la faune et la flore. En absence des droits de propriété appropriés ainsi que leur protection, les

agriculteurs ont besoin de se référer à une personne de leur réseau plutôt qu'à la règle de loi, mais ceci accroît les coûts de transaction par rapport à la situation où les institutions pertinentes sont en place. Il en découle ici que de faibles institutions sont sources de mauvaise gestion des terres par les agriculteurs, de dégradation des terres cultivables, d'accroissement des coûts de transaction et par conséquent de faibles rendements agricoles.

La nature privée ou publique des droits de propriétés des terres agricoles est souvent définie par les institutions juridiques; dans certaines juridictions les terres agricoles sont des propriétés publiques et donc exploitées par des entreprises publiques ou des terres collectives. Dans d'autres juridictions les exploitants privés des terres dominant. Il est démontré qu'en général la propriété privée est plus efficace que la propriété publique. La plupart des réformes agraires visent la promotion de la propriété privée. Rizov (2008) fait une analyse en termes de l'effet des réformes, et montre que l'individualisation de la production agricole a des impacts significatifs sur la productivité. Les réformes agraires et foncières tendant à la propriété privée des terres, dépendent en partie des facteurs institutionnels. Les recherches empiriques suggèrent qu'une démocratie stable (qui se caractérise par un degré élevé de l'ouverture politique et un nombre élevé de contrôles sur le pouvoir du gouvernement par les organisations de la société civile représentatives) est également meilleure dans la protection des droits de la propriété et d'exécution des contrats sans lesquels les agriculteurs font face à des incitations réduites à investir sur leurs terres et à améliorer la productivité agricole. Rizov (2008) confirme cette proposition par une analyse des corrélations de Spearman entre les indicateurs de réforme dans l'agriculture et les indicateurs des institutions démocratiques. Il montre qu'il y a une forte corrélation positive entre le degré de succès des réformes dans le secteur agricole et les mesures de la démocratie de *Freedom House*. Il ressort qu'un environnement démocratique peut promouvoir la propriété privée des terres, et une amélioration de la productivité agricole.

Lio et Liu (2008) montrent que la qualité de gouvernance détermine la capacité du gouvernement à produire et à mettre en œuvre les bonnes mesures de politiques et à fournir les biens et services publics. De plus, la productivité agricole dépend de la fourniture des biens et services publics comme les routes, les systèmes d'irrigation, les infrastructures de communication, les écoles, et les programmes de recherches et d'extension agricoles. Un gouvernement effectif est plus sensible à fournir des politiques macroéconomiques solides et profondes, comme l'équilibre du taux de change, les taux d'intérêt réel positifs avoisinant l'opportunité du coût du capital, une politique fiscale prudente qui est nécessaire pour la création d'un environnement favorable au développement agricole. La bonne gouvernance

encourage la fourniture de biens et services publics et de bonnes politiques macroéconomiques qui favorisent le développement agricole. Pour Seck et al. (2010), les institutions à travers un accès facile aux crédits, une bonne protection de la propriété des terres, les services de transport, les machines agricoles et les inputs agricoles peuvent entraîner l'amélioration des capacités d'offre agricole. Les institutions politiques existantes conditionnent également l'investissement dans la Recherche et Développement qui vont produire à leur tour des opportunités technologiques qui accroissent la production agricole (Masters, 2005).

Pour Duncan et Pollard (2002), la règle de loi est importante pour les performances agricoles. S'il n'y a ni loi ni l'exécution des lois ou même aucun gouvernement pour protéger contre les personnes qui volent les cultures des autres, les individus trouveront que voler les cultures des autres seraient plus raisonnable que de s'engager soi-même dans l'activité de production. Tous les individus de cette société auraient raisonnablement l'intention de choisir le vol comme la voie la plus facile de l'activité économique. Le fait de s'engager dans l'activité productive ne serait pas leur meilleure réponse. En fin de compte, toute la population pourrait mourir de faim parce que personne n'avait l'incitation à produire de la nourriture. Un exemple de ce genre de situation peut être trouvé dans le cas de la Somalie dans le début des années 1990. La violence et le vol ont provoqué la défaillance des fermiers Somaliens pour ensemercer leurs champs, ce qui a conduit à la famine de masse. Si la protection des droits de propriété et l'exécution des contrats font défaut, il est peu probable que d'importants investissements privés dans l'agriculture aient lieu. Par exemple, le droit de propriété sur une terre est nécessaire pour que les individus aient confiance dans la réalisation des investissements fixes qui mène à une productivité accrue. Comme il a été démontré de manière spectaculaire en Chine et au Vietnam ces dernières années, l'offre aux agriculteurs de la sécurité à long terme en matière d'occupation ou de possession des terres a conduit à un remarquable développement agricole. L'absence de ces droits dans de nombreux autres pays fournit des contre-performances.

La littérature n'est cependant pas unanime sur le fait que la bonne gouvernance favorise le développement. Ainsi pour Marchesin (2004) l'histoire, de même que la période contemporaine offrent de nombreux exemples de réussites économiques enregistrées sous des régimes autoritaires. Il n'est pas rare de constater que dans certains pays l'engagement sur la voie démocratique ne s'accompagne pas de progrès économiques. En Afrique, les progrès de la démocratie dans de nombreux États au cours des années 1990 n'ont en général pas changé la donne de manière significative sur le plan économique. Une explication

possible de ces controverses est que la relation entre gouvernance et performances économiques est souvent non-linéaire surtout en matière de la démocratie. Elle renvoie donc à la question de détermination du type et du seuil de gouvernance démocratique dont les Etats ont besoin.

Effet non-linéaire de la démocratie sur les performances économiques

Robert Barro (1999) met à jour la relation non-linéaire (U-renversée) entre les types de régime politique et les performances économiques rejetant implicitement l'hypothèse d'un effet linéaire de la démocratie sur les performances économiques. Il explique que dans la pire des dictatures un accroissement des droits politiques tend à augmenter la croissance et l'investissement parce que le bénéfice retiré de la limitation du pouvoir gouvernemental est l'élément déterminant. Mais dans les pays qui ont déjà atteint un niveau moyen de démocratie, un nouvel accroissement des droits publics affaiblit la croissance et l'investissement en raison de la prédominance de la préoccupation pour la redistribution des revenus.

Plumper et Martin (2003) fournissent un fondement théorique à cette relation non-linéaire, qu'ils appellent « effet Barro ». Leur modèle se base sur les comportements de dépenses publiques des gouvernements opportunistes qui choisissent une combinaison optimale de rentes et de biens publics pour attirer le support politique. Lorsque le niveau de démocratie est relativement bas les gouvernants opportunistes choisissent rationnellement la rente comme instrument pour assurer le support politique. Avec l'augmentation de la participation démocratique la rente devient progressivement chère alors que la fourniture de biens publics devient de plus en plus efficiente pour assurer la survie du gouvernement au pouvoir. Comme conséquence, une augmentation de la démocratie tend à augmenter le taux de croissance par habitant. Mais ceci n'est valable que pour un niveau modéré de démocratie. Lorsque le niveau de démocratie excède un certain seuil, les gouvernants font face à une incitation à investir plus dans la fourniture des biens publics. Ils augmentent ainsi la taille du gouvernement et réduisent l'investissement privé (Plumper et Martin, 2003).

La non-linéarité de la relation démocratie-performances économiques est implicitement expliquée par Djankov et al. (2003) qui à travers le concept de Frontière des Possibilités Institutionnelles montrent le double danger lié à la fois à la dictature (ordre) et à la démocratie (désordre). Les auteurs distinguent quatre stratégies de contrôle social des affaires: (1) l'ordre privé, la (2) l'indépendance judiciaire, (3) l'État régulateur et (4) la nationalisation. Ces stratégies ont différentes conséquences. Elles sont « associées à une

diminution progressive des coûts sociaux du désordre (démocratie) et une augmentation progressive des coûts sociaux de la dictature ». Les coûts sociaux dus à l'expropriation privée (démocratie) incluent le vol, la violation des accords, les préjudices, les pots-de-vin à la cour de justice ou aux agents du gouvernement et les prix de monopole. Les coûts sociaux dus à la nationalisation (dictature) se réfèrent à la violation des droits de propriété existante, à la taxation excessive, mais aussi aux restrictions à l'entrée sur les marchés, des outsiders. Cette relation non linéaire peut également exister entre démocratie et performance agricole. Selon Slangen et al. 2004 « ce qui est bon pour le développement économique est bon pour l'agriculture », nous pouvons déduire que ce qui est mauvais pour le développement économique est mauvais pour l'agriculture.

Par ailleurs les agences de régulation empêchent souvent malheureusement l'entrée de nouvelles entreprises, les disputes sont parfois arbitrairement résolues de manière non honnête par les cours de justice, et les politiciens utilisent les biens du gouvernement pour bénéficier plus leurs supporters plutôt que la population entière. Par conséquent les réformes de régulation conduisent à la corruption et deviennent nuisibles pour le développement Shleifer et Vishny (1998).

Corruption et développement agricole.

L'effet de la corruption sur les performances économiques est ambigu. Wade (1990) fait une distinction entre « Etat Vampire » et « Etat ruminant ». Le « vampire » extrait du sang et affaiblit alors que le « ruminant » broute les ressources, et ses processus de digestion et d'excrétion fournissent de nourrissants fumiers et engrais. Slagen et al. (2004), postulent que la corruption pousse vers le secteur agricole les individus qui veulent fuir la corruption qui prévaut dans les autres secteurs de l'économie. Par contre pour Fink (2002), la corruption affecte le développement agricole à travers ses effets sur la possession et l'utilisation des terres, le crédit disponible, la qualité de l'offre, l'allocation de l'eau, le standard et la certification des produits, le marketing et le développement de l'agrobusiness. En effet la corruption survient dans l'allocation des crédits de subvention du gouvernement. La corruption entraîne la fourniture des inputs agricoles de mauvaises qualités et de prix élevé. L'allocation de l'eau et les facilités d'irrigation sont souvent à l'avantage des régions et aux lobbyings qui procure plus de rentes aux politiciens. Elle intervient également dans les procédures de certification des produits dans les licences de transport des produits agricoles et affecte ainsi l'agrobusiness. Les projets financés par des bailleurs peuvent souvent faire face à l'absence de transparence, de responsabilité, de conscience et d'attention, de

prévention de la corruption, et de manque d'exécution des objectifs car il y a des défaillances au niveau du contrôle. Pour Onoma (2008) la corruption matérialisée par l'utilisation des terres pour gagner le support électoral en Afrique contemporaine est favorisée par l'environnement d'incertitude des droits sur les terres (c'est-à-dire un environnement où les droits de propriété cessent de dépendre des travaux et des décisions des institutions autonomes qui déterminent la limite des droits, qui régissent les disputes et l'exécution des décisions concernant les droits sur les terres).

Quelques études empiriques

Les résultats empiriques appuient l'hypothèse qu'une meilleure gouvernance entraîne une plus grande productivité du travail agricole. Lio et Liu (2008) révèlent que, étant donné les mêmes quantités d'intrants agricoles, les mêmes niveaux d'éducation, et les mêmes conditions climatiques, un pays avec une meilleure gouvernance peut générer plus de revenu agricole. En outre, il a été constaté qu'une meilleure gouvernance favorise non seulement directement la productivité agricole (qui est, étant donné les mêmes quantités de stock de capital et de la terre, un ouvrier agricole dans un pays avec une meilleure gouvernance produira plus), mais renforce également indirectement la productivité agricole par le moyen de l'accumulation du capital agricole. Slangen et al. (2008) utilisent la méthode des moindres carrés ordinaires MCO pour les estimations économétriques lorsqu'ils analysent les effets des institutions et du capital social sur le « succès » de l'agriculture de 12 pays de l'Union Européenne. Ils trouvent que statistiquement la corruption n'est pas significative dans l'explication du succès agricole. Fulginiti et al. (2004) évaluent la relation entre les institutions et la productivité agricole en Afrique Sub-saharienne. Ils montrent que les facteurs sociopolitiques tels que les conflits politiques, la guerre, ainsi que les facteurs institutionnels comme l'héritage colonial, la liberté civile et la liberté politique affectent la productivité agricole. La productivité agricole de 41 pays de 1960 à 1999 est examinée à travers une estimation semi-non-paramétrique de la frontière de production avec une forme fonctionnelle à la Fourrier qui combine la fonction Translog standard et les séries non paramétriques à la Fourrier. La difficulté de cette approche réside dans le fait qu'elle nécessite des hypothèses a priori sur l'approximation de la forme fonctionnelle de la fonction de production.

4. Approche méthodologique

Dans la littérature, des auteurs ont utilisé différentes méthodologies pour analyser la relation entre les institutions et les indicateurs de développement agricole. Des méthodes allant de simples analyses des corrélations jusqu'aux estimations économétriques. Le plus souvent les analyses économétriques régressent la production agricole agrégée (de forme Cobb-Douglass) en fonction d'un certain nombre de facteurs traditionnels en introduisant des variables de la qualité des institutions (Lio et Liu, 2008). Dans le modèle de base, les performances agricoles sont fonction de X le vecteur des ressources agricoles et des conditions climatiques : population agricole, Terres, fertilisants, tracteurs, les précipitations, éducation, et niveau de revenu. En y introduisant les variables institutionnelles nous obtenons une équation empirique qui peut être écrite sous la forme :

$$Agriculture_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 Institution_{it} + \beta' X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Dans cette équation, $Agriculture_{it}$ mesure les performances agricoles du pays i à l'instant t , cette variable est captée par la production agricole et la productivité agricole : La production agricole ($LVAAGRO$) désigne le logarithme de la Valeur ajoutée de l'agriculture (constant 2000 US\$). La productivité agricole ou productivité du travail agricole ($LVACAPITA$) est la Valeur ajoutée par travailleur de l'agriculture (constant 2000 US\$) en logarithme. Les données sur ces variables proviennent d'*Africa Development Indicators 2008/2009*.

Les variables indépendantes sont constituées de : $Institution$ et le vecteur des variables de contrôle X , ε_{it} désigne le terme d'erreur et, α_0 est la constante.

$Institution$ désigne les variables institutionnelles et de gouvernance. Dans la présente étude il s'agit de : la démocratie, la corruption et le système judiciaire (origine légale).

Pour la démocratie Rodrik (2000) traite de la démocratie comme un méta institution pour la construction d'autres bonnes institutions. Elle est captée dans notre analyse par :

$POLITY2$: indice de démocratie, nous utilisons l'indice Polity2 du projet PolityIV. C'est un indice combiné de démocratie et d'autocratie, compris entre -10 (autocratie totale) et +10 (démocratie totale). Pour l'analyse nous définissons la variable $LPOLITY2 = \ln(11 + polity2)$, où \ln est le logarithme. Les données proviennent de PolityIV.

$CIVIL$: indice de la liberté civile; 1=plus libre; 7=moins libre (Freedom House)

$POLITICAL$: Indice de droit politique ; 1=plus libre; 7=moins libre (Freedom House).

Pour la corruption, nous utilisons deux indicateurs dans cette étude.

CORRUP1 : l'indice *freedom from corruption* qui désigne la lutte contre la corruption (Indice de liberté économique). Il est noté de 0 à 100, où 100 représente une liberté maximale, les données sur cet indice proviennent de *Heritage Foundation et le Wall Street Journal*.

IPC, Indice de Perception de la Corruption: Cet indice varie de 0 haut niveau de corruption c'est-à-dire pays dans lequel les affaires sont dominées par les extorsions, les pots de vin, et les dessous-de-table à 10 haut niveau d'intégrité ou pays entièrement propre et permet de capter la perception de la corruption dans le secteur public, *Transparency International*.

LORIGIN : origine Légale (une variable binaire qui prend la valeur de 1 si le pays a une origine légale francophone et 0 sinon)

Les variables de contrôle

Il s'agit principalement des ressources agricoles et des conditions climatiques désignées à travers :

LAGROPOP : Population agricole (le nombre selon la FAO)

LLAND: Terre cultivable (% of land area)

LFERTILIZER2 : consommation d'engrais (tonne métrique)

LTRACTORS : équipements agricoles (nombre de tracteurs)

EDUCATION : Taux brut de scolarisation au primaire(%)

RAINFALL : Indices de précipitation (Rainfall Index), FAO le changement climatique est capté par l'indice des précipitations, Barrios et al. (2008).

LGDPCAPITA : PIB par habitant (constant 2000 US\$),

Les données sur ces variables proviennent d'ADI 2008/2009. Toutes les variables sont en logarithme.

Méthode d'estimation

Nous procédons par des estimations économétriques en données de panel pour les pays africains sur la période 1980-2009. Nous adoptons le modèle à effets fixes sauf pour les équations contenant l'origine l'égalité dans lesquels nous privilégions le modèle à effets aléatoires. Nous utilisons les moyennes quinquennales des données. L'utilisation des moyennes quinquennales des données est adaptée pour cette étude car il est habituellement admis dans la littérature économique que les institutions varient très peu dans le temps. Ce procédé a également l'avantage de réduire le nombre d'observations manquantes. Toutes les

variables sont en logarithme sauf *LORIGIN*. Pour l'analyse des effets de la démocratie, nous considérons la spécification suivante pour la relation linéaire:

$$Agriculture_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 LPOLITY2_{it} + \beta' X + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

Dans l'équation (2) nous prévoyons que la démocratie affecte positivement les performances agricoles par conséquent nous espérons un coefficient α_1 positif lorsque nous utilisons l'indicateur *polity2*, et un coefficient α_1 négatif lorsque nous utilisons l'indice de la liberté civile (*LCIVIL*) et l'Indice de droit politique (*LPOLITICAL*).

Pour tenir compte de la relation non-linéaire entre le niveau démocratie et les performances agricoles (effet Barro) nous introduisons le terme quadratique, *LPOLITY2SQ* qui est la valeur au carré de l'indice de démocratie *LPOLITY2*, le modèle devient :

$$Agriculture_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 LPOLITY2_{it} + \alpha_2 LPOLITY2SQ + \beta' X + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Dans cette équation nous prévoyons $\alpha_1 > 0$, et $\alpha_2 < 0$. Ainsi nous pouvons calculer le seuil de démocratie (qui maximise la production et la productivité agricole) au-delà duquel l'effet de la démocratie sur les performances agricoles s'inverse.

Pour l'analyse des effets de la corruption nous avons les spécifications suivantes :

$$Agriculture_{it} = \alpha_0 + \alpha_3 LIPC_{it} + \beta' X + \varepsilon_{it} \quad (4)$$

$$Agriculture_{it} = \alpha_0 + \alpha_3 LcorrUP1_{it} + \beta' X + \varepsilon_{it} \quad (5)$$

L'équation (4) capte la corruption par, l'Indice de Perception de la Corruption de *Transparency International* alors que l'équation (5) considère plutôt l'indice *freedom from corruption* qui provient de *Heritage Foundation* et *le Wall Street Journal* Dans ces deux équations nous espérons des coefficients α_3 négatifs.

5. Résultats des estimations économétriques

Les résultats des estimations économétriques sont consignés dans les tableaux 4 et 5. Le tableau 4 comprend les résultats de l'estimation du modèle de production agricole, dans ces deux tableaux les colonnes 1 reportent les résultats du modèle de base, les résultats de la spécification linéaire avec l'introduction de la démocratie sont consignés dans la colonne 2, ceux de la spécification non linéaire sont dans la colonne 6. Les autres reportent les résultats des estimations lorsqu'on introduit la corruption (colonne 3 et 4) et l'origine légale (colonne 5). Par ailleurs les tableaux 7 et 8 en annexe reprennent les estimations en utilisant d'autres mesures de la démocratie : *civil liberties* et *political right* de *Freedom House*. Les résultats montrent que : la démocratie, et l'origine légale affecte positivement la production et la

productivité agricole, par contre les indicateurs de la corruption ne sont pas significatifs dans les modèles estimés. Il y a une relation non-linéaire entre démocratie et performances agricoles dans les pays africains.

Tableau 4 : Production agricole(VAAGRO)

	Base	Equation2	Equation5	Equation4	Légal	Equation3
	1	2	3	4	5	6
LAGROPO	0.8749	0.6595	0.8355	0.4087	0.8797	0.6742
P	(6.91)***	(5.05)***	(4.74)***	(1.60)	(13.70)***	(5.23)***
LLAND	0.4624	0.4646	0.6256	1.0620	0.1066	0.5141
	(2.47)**	(2.59)**	(2.52)**	(2.38)**	(1.16)	(2.89)***
LFERTILIZ	-0.0033	-0.0038	0.0022	0.0074	0.0011	0.0004
ER2	(0.20)	(0.24)	(0.14)	(0.46)	(0.07)	(0.02)
LTRACTO	0.0866	0.0791	0.0446	0.0519	0.0657	0.0594
RS	(1.74)*	(1.63)	(0.52)	(0.65)	(1.83)*	(1.23)
LEDUCAT	0.1672	0.1052	0.0860	-0.0624	0.1931	0.1126
ION	(2.02)**	(1.31)	(0.95)	(0.43)	(2.83)***	(1.42)
LRAINFA	-0.2188	-0.2014	-0.1693	0.0233	-0.2152	-0.1515
LL	(1.23)	(1.19)	(0.86)	(0.10)	(2.20)**	(0.90)
LGDPCAP	0.3989	0.4431	0.5333	0.7398	0.4576	0.4661
ITA	(5.01)***	(5.72)***	(5.73)***	(6.30)***	(6.47)***	(6.06)***
LPOLITY2		0.1177				0.3991
		(4.37)***				(3.26)***
LCORRUP			-0.0570			
1			(1.34)			
LIPC				-0.1148		
				(1.03)		
LORIGIN					0.3336	
					(2.07)**	
LPOLITY2						-0.0747
SQ						(2.36)**
_cons	2.9980	5.9672	2.6471	5.5496	3.6237	4.9296
	(1.44)	(2.82)***	(0.89)	(1.56)	(3.20)***	(2.31)**
R ²	0.65	0.69	0.63	0.59		0.70
N	206	201	160	125	206	201

Note : * $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$; (.) valeur absolue des t-statistics entre parenthèse

Colonne1 = modèle de base, colonne 2 = modèle linéaire avec la démocratie, colonne 3 et 4 = modèles avec la corruption, colonne 5 = modèle avec l'origine légale, colonne 6 = modèle non-linéaire avec la démocratie.

Démocratie et performances agricoles en Afrique

Dans la spécification linéaire, le coefficient de notre variable de démocratie (*LPOLITY2*) est positif et significatif au seuil de 1%. En effet l'augmentation de 1% de la variable *LPOLITY2* entraîne une augmentation de la production agricole de 0,12% et l'augmentation de productivité du travail agricole de 0,086% (spécification linéaire). Le passage d'un niveau faible de démocratie (synonyme d'autocratie) à un niveau élevé de démocratie, entraîne donc une augmentation de la production agricole et de la productivité du travail agricole. En d'autres termes les pays les plus démocratiques ont les productions et les productivités agricoles les plus élevées. A travers nos résultats, l'hypothèse de Barrios et al. (2008) est donc confirmée pour les pays africains. Les gouvernements les plus démocratiques ont l'accès facile aux aides publiques pour financer les investissements et l'agriculture ; selon Kydd (2009) ces dernières années les Aides Publiques au Développement sont utilisées comme un levier pour inciter à l'introduction de plus de démocratie dans la sphère politique. De plus la réduction de l'incertitude par un environnement démocratique, encourage le secteur privé national et étranger à entreprendre des investissements de long terme sur les terres.

Relation non linéaire entre démocratie et performances agricoles : « Effet Barro » en agriculture

Le coefficient du terme quadratique (*LPOLITY2SQ*) est négatif et statistiquement significatif dans les deux modélisations. Il y a donc une relation non linéaire entre démocratie et performances agricoles. En d'autres termes il existe un seuil au-delà duquel l'effet de la démocratie sur la production et la productivité du travail agricole s'inversent. Nous calculons donc ce seuil à partir de : $(DLVAAGRO/DLPOLITY2) = 0,3991 - 2*(0,0747*LPOLITY2)$

En posant l'indice polity2 correspondant à la production agricole optimale

$$POLITY2 = EXP(0,3991 / (2*0,0747)) - 11 = 3,4595.$$

Pour la productivité, $POLITY2^* = EXP(0,2717 / (2*0,0492)) - 11 = 4,818.$

La fonction de production agricole atteint son maximum lorsque l'indice de la démocratie de polity2 atteint une valeur de 3,45 alors que la fonction de la productivité du travail agricole atteint son maximum lorsque cet indice atteint une valeur plus élevée de 4,81. L'effet Barro est donc vérifié. Robert Barro (1999) a montré qu'il existe une relation non-linéaire (U-renversé) entre les types de régime (politique) et les performances économiques. Lorsque nous considérons le tableau de la statistique descriptive, la moyenne de l'indice polity2 pour les pays africains est de -1,609, ce qui est loin des seuils trouvés. Il reste donc beaucoup à faire en matière de démocratie en Afrique.

Tableau 5 : Productivité agricole(VACAPITA)

	Base	Equation2	Equation5	Equation4	Legal	Equation3
	1	2	3	4	5	6
LAGROPO P	-0.0877 (0.80)	-0.2521 (2.20)**	-0.1455 (0.94)	-0.4047 (1.79)*	-0.1595 (2.49)**	-0.2425 (2.13)**
LLAND	0.4583 (2.83)***	0.4696 (2.99)***	0.5376 (2.46)**	0.7133 (1.80)*	0.1009 (1.05)	0.5022 (3.20)***
LFERTILIZ ER2	0.0013 (0.09)	0.0014 (0.10)	-0.0004 (0.03)	0.0005 (0.04)	0.0057 (0.40)	0.0041 (0.30)
LTRACTO RS	0.0587 (1.36)	0.0600 (1.41)	0.0023 (0.03)	0.0286 (0.40)	0.0869 (2.49)**	0.0471 (1.10)
LEDUCAT ION	0.2016 (2.82)***	0.1536 (2.19)**	0.1321 (1.66)*	0.0673 (0.53)	0.2351 (3.76)***	0.1585 (2.27)**
LRAINFA LL	-0.0732 (0.48)	-0.0547 (0.37)	-0.1555 (0.89)	-0.0110 (0.05)	-0.2336 (2.32)**	-0.0218 (0.15)
LGDPCAP ITA	0.2650 (3.85)***	0.3050 (4.50)***	0.3648 (4.45)***	0.5020 (4.82)***	0.3617 (5.52)***	0.3202 (4.71)***
LPOLITY2		0.0864 (3.66)***				0.2717 (2.52)**
LCORRUP 1			-0.0019 (0.05)			
LIPC				0.0183 (0.19)		
LORIGIN					0.3226 (1.79)*	
LPOLITY2 SQ						-0.0492 (1.76)*
_cons	3.1436 (1.75)*	5.2391 (2.83)***	4.4140 (1.69)*	6.0219 (1.91)*	5.4099 (4.77)***	4.5556 (2.42)**
R ²	0.33	0.39	0.34	0.35		0.40
N	206	201	160	125	206	201

Note : * $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$; (.) valeur absolue des t-statistics entre parenthèse

Autres mesures de la démocratie : effet de la nature de la démocratie

Nous reprenons l'analyse en utilisant d'autres mesures alternatives de la démocratie. L'effet de la démocratie sur les performances agricoles reste significatif en utilisant d'autres indicateurs de la démocratie notamment *Civil liberties* et *political right* de *Freedom House*. Une augmentation de 1% de l'indice *civil liberties* se traduit par une diminution de 0,11% de la production agricole et de 12% de la productivité agricole. Par conséquent lorsqu'on passe

d'un niveau élevé de liberté civile (démocratie) à un niveau faible (dictature) la production agricole et la productivité agricole baissent respectivement de 0,11% et 0,12%. Le coefficient de la valeur au carré de l'indice (*LCIVILSQ*) est négatif et significatif dans les deux équations (production et productivité) indiquant que la relation entre liberté civile et les performances est non-linéaire et confirme ainsi les résultats précédents (obtenus avec l'indice *POLITY2*). En utilisant l'indice de liberté politique, l'effet est plus significatif dans l'équation de la productivité agricole (colonne3). Lorsqu'on passe d'un niveau élevé de liberté politique à un niveau faible, la productivité agricole baisse de 0,08%.

Ces résultats non seulement montrent l'importance renforcée de la démocratie dans le développement de l'agriculture, mais également donnent quelques éléments sur le type ou forme de démocratie qui contribue plus au développement agricole. Il ressort ici que la liberté civile contribue plus au développement agricole dans les pays africains.

Effet non significatif de la corruption

Les coefficients de *LIPC* (la corruption captée par l'indice de perception de la corruption) et de *LCORRUP1* (l'indice *freedom from corruption*) ne sont pas significatifs dans nos estimations. A priori nous pouvons déduire que la corruption semble ne pas avoir un effet significatif sur les performances agricoles en Afrique. Par conséquent ni l'hypothèse de Fink (2002) d'un effet nuisible de la corruption sur l'agriculture, ni l'hypothèse de Slagen et al. (2004) selon laquelle un niveau élevé de corruption dans les autres secteurs de l'économie favorise le développement du secteur agricole ne sont validées par nos données.

Néanmoins, l'absence de significativité de ces indicateurs ne signifie pas qu'il faut ignorer les pertes que ce secteur subit à cause de la forte prévalence de la corruption. La nature de nos indicateurs sur la corruption peut influencer leur significativité dans les modèles. Par exemple l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) varie de 0, haut niveau de corruption, c'est-à-dire pays dans lequel les affaires sont dominées par les extorsions, les pots de vin, et les dessous-de-table à 10, haut niveau d'intégrité ou pays entièrement propre et permet de capter la perception de la corruption dans le secteur public. Le niveau moyen de cet indice pour les pays africains est de 3,105 dans le Tableau 6, montrant qu'il reste beaucoup à faire dans ces pays en matière de lutte contre la corruption.

Par ailleurs en se limitant donc à la corruption dans le secteur public cet indice ne permet pas de capter toute la réalité et l'intégralité de la corruption du secteur agricole. En utilisant d'autres bases de données plus microéconomiques on peut aboutir à des résultats plus significatifs. Par exemple selon World Economic Forum (2009) les données d'entreprise

confirment que la corruption est un problème majeur pour l'entrepreneur en Afrique. En Afrique la corruption se manifeste en agriculture surtout à travers l'utilisation des ressources agricoles (la terre par exemple) par les politiciens pour gagner le support politique (électoral) des populations. En agissant ainsi, Onoma (2008) montre qu'au-delà des coûts sociaux qui résultent de ces marchés politiques des terres, les parcelles de terres vont parfois à ceux qui en ont besoin le moins et ceux qui sont les moins aptes à les rendre plus productives.

Effet de l'origine légale

L'effet de l'origine légale est capté à travers la variable muette *LORIGIN* dans les équations. Lorsqu'on passe d'un pays à origine légale Britannique (*common law*) à un pays à origine légale française (*civil law*), la production et la productivité agricole augmentent d'environ 0,38%. Nos résultats ne semblent pas corroborer avec ceux de Fulginiti et al. (2004). En effet Fulginiti et al. (2004) montrent à propos de l'effet de l'héritage colonial sur la croissance de la productivité agricole dans les pays de l'Afrique subsaharienne, que les anciennes colonies britanniques réalisent de meilleures performances par rapport aux anciennes colonies françaises ou portugaises à cause des différences au niveau des caractéristiques institutionnelles, comme les droits de propriété, la liberté politique et civile, la liberté des marchés. Le choix de l'indicateur de performance agricole est à l'origine des différences dans les résultats avec Fulginiti et al. (2004) qui ont utilisé la croissance de la productivité agricole.

Effet des ressources agricoles

Les résultats montrent que les ressources agricoles comme la population, les terres, les tracteurs, le niveau d'éducation et du PIB par habitant affectent positivement et significativement la production agricole (Tableau1 colonne 1). La productivité est plus sensible à la terre, aux niveaux d'éducation et au PIB par habitant. Les coefficients des variables demeurent pour la plupart significatifs malgré l'introduction des variables institutionnelles dans les modèles. Les résultats suggèrent donc que la productivité des intrants agricoles est plus élevée dans les pays ayant une bonne gouvernance.

6. Conclusion

La faible productivité agricole de par le monde en développement est un problème majeur, et aussi un puzzle (Acemoglu 2010). Les pays africains sont des Etats dictatoriaux mais en plein processus de démocratisation, des pays les plus corrompus et héritiers des colons sur le plan juridique. Ces éléments peuvent expliquer en partie la forte dépendance de

l'agriculture, les faibles performances agricoles des économies, ainsi que la forte vulnérabilité aux chocs des prix des produits alimentaires. Cette étude se propose d'analyser l'effet de la gouvernance à travers la démocratie et la corruption sur la production et la productivité agricole des pays africains.

Les résultats de nos estimations économétriques montrent que les facteurs institutionnels tels que la démocratie, le niveau de corruption et l'origine légale sont déterminants pour la production et la productivité agricole des pays africains. Notre étude confirme pour les pays africains les hypothèses de Barrios et al. (2008) et de Lio et Liu (2008), selon lesquelles une bonne gouvernance, source de réduction des coûts, accroît la production et la productivité agricole. Les résultats indiquent en effet que les pays les plus démocratiques réalisent des niveaux plus élevés de production et de productivité agricole. Un niveau élevé de corruption dans les autres secteurs de l'économie favorise le développement du secteur agricole.

Lorsque l'indice de démocratie *polity2* augmente de 1% la production agricole augmente de 0,11%, la productivité agricole augmente entre 0,087% et 0,26%. La corruption n'affecte pas significativement la production et la productivité agricole. Par ailleurs lorsqu'on passe d'un pays à origine légale Britannique (*common law*) à un pays à origine légale française (*civil law*), la production et la productivité agricole augmentent d'environ 0,38%.

Cette étude révèle également la possibilité d'une relation non-linéaire entre la démocratie et les performances agricoles. La fonction de production agricole atteint son maximum lorsque l'indice de la démocratie de *polity2* atteint une valeur de 3,2. L'effet Barro est donc vérifié en agriculture pour les pays africains. Pour faire face donc aux nombreux défis de l'agriculture et à l'insécurité alimentaire en Afrique, des réformes institutionnelles doivent être entreprises, notamment en matière de la promotion de la démocratie et la lutte contre la corruption. L'adaptation des règles de loi nationales régissant l'activité agricole au nouveau contexte économique est également nécessaire pour les pays africains. Par ailleurs des études au niveau de chaque pays sur le type et seuil de gouvernance démocratique sont souhaitables.

7. Annexes

Liste des pays

Algeria, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Cape Verde, Central African Republic, Chad, Comoros, Congo Dem. Rep., Cote d'Ivoire, Djibouti, Egypt, Ethiopia, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Mozambique, Namibia, Niger, Rwanda, Senegal, Seychelles, South Africa, Sudan, Swaziland, Togo, Tunisia, Uganda, Zambia, Zimbabwe

Tableau 6 : Description des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
<i>LVAAGRO</i>	258	20,138	1,474	16,574	23,664
<i>LVACAPITA</i>	258	5,907	0,984	4,124	8,583
<i>LAGROPOP</i>	258	15,044	1,575	10,93	17,944
<i>LLAND</i>	258	3,659	0,695	0,909	4,506
<i>LFERTILIZER2</i>	258	9,127	2,325	2,565	14,604
<i>LTRACTORS</i>	258	6,993	2,598	0	12,058
<i>EDUCATION</i>	216	84,435	27,86	27,814	154,782
<i>RAINFALL</i>	246	923,368	514,593	100,6	2 43
<i>LGDPCAPITA</i>	258	6,238	1,047	4,425	8,879
<i>POLITY2</i>	246	-1,609	5,761	-10	10
<i>CIVIL</i>	252	4,726	1,324	1	7
<i>POLITICAL</i>	252	4,924	1,647	1	7
<i>CORRUP1</i>	164	29,191	14,286	10	70
<i>IPC</i>	131	3,105	1,025	1,568	6,1
<i>LORIGIN</i>	258	0,674	0,47	0	1

Tableau 7 : Robustesse avec l'indice de démocratie de freedom house *CIVIL LIBERTIES*

	Production		Productivité	
	Linéaire	Non-linéaire	Linéaire	Non-linéaire
LAGROPOP	0.934 (16.74)***	0.890 (9.79)***	-0.070 (1.26)	-0.053 (0.66)
LLAND	0.132 (1.52)	0.548 (3.24)***	0.137 (1.50)	0.533 (3.58)***
LFERTILIZER2	0.002 (0.13)	0.001 (0.04)	0.007 (0.44)	0.005 (0.32)
LTRACTORS	0.044 (1.41)	0.088 (2.12)**	0.063 (2.06)**	0.081 (2.22)**
LRAINFALL	-0.261 (2.77)***	-0.265 (1.53)	-0.300 (3.05)***	-0.108 (0.71)
LGDPCAPITA	0.492 (7.95)***	0.433 (6.42)***	0.395 (6.75)***	0.328 (5.54)***
LCIVIL	-0.111 (2.11)**	0.334 (1.39)	-0.124 (2.53)**	0.468 (2.21)**
LCIVILSQ		-0.154 (1.70)*		-0.206 (2.59)**
_cons	4.156 (3.68)***	3.092 (1.68)*	5.703 (5.00)***	2.631 (1.63)
N	240	240	240	240
R ²		0.69		0.35

* $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$ Tableau 8 : Robustesse avec l'indice de démocratie de freedom house *LPOLITICAL RIGHTS*

	Production		Productivité	
	Linéaire	Non-linéaire	Linéaire	Non-linéaire
LAGROPOP	0.952 (17.46)***	0.999 (11.40)***	-0.052 (0.96)	0.023 (0.30)
LLAND	0.154 (1.79)*	0.476 (2.84)***	0.157 (1.75)*	0.467 (3.14)***
LFERTILIZER2	0.002 (0.11)	-0.002 (0.11)	0.006 (0.41)	0.003 (0.18)
LTRACTORS	0.039 (1.26)	0.078 (1.87)*	0.060 (1.96)*	0.072 (1.94)*
LRAINFALL	-0.274 (2.92)***	-0.250 (1.41)	-0.314 (3.19)***	-0.128 (0.82)
LGDPCAPITA	0.511 (8.38)***	0.413 (6.15)***	0.409 (7.10)***	0.311 (5.23)***
LPOLITICAL	-0.058 (1.51)	-0.148 (1.03)	-0.081 (2.29)**	0.008 (0.07)
LPOLITICALSQ		0.048 (0.81)		-0.026 (0.49)
_cons	3.727 (3.40)***	2.056 (1.13)	5.334 (4.84)***	2.304 (1.42)
N	240	240	240	240
R ²		0.69		0.33

* $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$

Tableau 9 : PIB agricole et sa part dans le PIB total

	Pays	1999-2001	2003-2005	2007	2008	2009
Elevé	Guinée-Bissau	52,9	62,6	67,9	68,0	68,0
	Comores	47,9	50,8	46,3	47,9	44,6
	Ethiopie	47,3	42,8	42,9	41,6	40,6
	Congo, Dem. Rep.	50,0	42,8	38,8	37,6	37,8
	Rwanda	37,4	35,3	30,0	31,0	32,3
Faible	Maurice	5,8	5,1	4,2	4,3	4,5
	Seychelles	3,0	2,9	2,7	2,8	3,2
	Guinée Equatorial	15,4	3,9	3,3	2,9	3,2
	South Africa	2,9	2,7	2,3	2,5	2,5
	Botswana	2,6	2,0	1,7	1,7	2,3
	Afrique	26,0	23,5	19,8	19,5	19,2
	Monde	3,8	3,8	3,6	3,6	3,2

Source : Auteur à partir des données de FAO Statistical Yearbook 2010

Tableau 10 : Population économiquement active en agriculture

Part dans la population totale économiquement active(%)

	Pays	1999-2001	2003-2005	2008	2009	2010
Forte	Burkina Faso	92	92	92	92	92
	Rwanda	91	90	90	90	89
	Burundi	91	90	90	89	89
	Niger	86	85	83	83	83
	Mozambique	83	82	81	81	81
	Guinée	84	82	81	80	80
Faible	Algérie	25	23	22	22	21
	Tunisie	24	23	21	21	21
	Cape Verde	23	20	18	17	17
	Mauritius	12	10	9	9	8
	South Africa	9	8	7	7	6
	Libye	6	4	3	3	3
	Afrique	60	58	56	55	55
	World	44	42	40	40	40

Source : Auteur à partir des données de FAO Statistical Yearbook 2010

Tableau 11 : Tableau (indice) : Indice de production agricole par habitant

		1999-2001	2003-2005	2005	2006	2007	2008	2009	Crois en%(1999-2009)
élevé	Angola	100	100	127	126	131	129	152	52
	Sierra Leone	100	100	138	162	155	151	147	47
	Algeria	100	100	128	131	118	118	143	43
	Niger	100	100	110	115	115	139	134	34
	Mali	100	100	110	106	108	117	128	28
	Ghana	100	100	114	113	112	121	127	27
Faible	Liberia	100	88	89	86	90	87	84	-16
	Congo, RDC	100	86	84	81	80	77	75	-25
	Equatorial Guinea	100	85	82	79	78	75	71	-29
	Zimbabwe	100	79	72	74	76	71	71	-30
	Lesotho	100	86	89	87	88	70	69	-31
	Seychelles	100	68	59	55	49	38	38	-62
	Afrique	100	90	100	101	98	100	100	0
	Monde	100	91	102	103	102	104	103	3

Source : Auteur à partir des données de FAO Statistical Yearbook 2010

Références Bibliographiques

- Acemoglu Daron (2010), 'Theory, General Equilibrium and Political Economy in Development Economics' Massachusetts Institute of Technology Department of Economics *Working Paper* 10-6; January 30, 2010.
- Ackello-Ogututu Chris (2011), 'Managing Food Security Implications of Food Price Shocks in Africa' *Journal of African Economies*, Vol 20 AERC Supplement 1, pp. i100-i141.
- ADB (2011), African Statistical Yearbook [Annuaire Statistique pour l'Afrique] 2011.
- Barrios Salvador; Bazoumana Ouattara; et Eric Strobl (2008), 'The impact of climatic change on agricultural production: Is it different for Africa?' *Food Policy* 33 (2008) 287-298.
- Barro, Robert (1999). *Determinants of Economic Growth: A Cross-country Empirical Study*. MIT Press.
- Binswanger P. Hans (2006) 'Empowering Rural People for Their Own Development' Elmhirst Lecture International Association of Agricultural Economists Conference, Gold Coast, Australia, August 12-18, 2006.
- Chou Yuan K. et Hayat Khan (2004), 'Explaining Africa's growth tragedy: a theoretical model of dictatorship and kleptocracy' Research Paper Number 922. Department of Economics, The University of Melbourne November 2004.
- Djankov Simeon, Glaeser Edward L., La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio et Shleifer Andrei, (2003), 'The new comparative economics', *Journal of Comparative Economics*, vol. 31, no 4, p. 595-619.
- Duncan, R., Pollard, S., (2002). A conceptual framework for designing a country poverty reduction strategy. In: *Defining an Agenda for Poverty Reduction: Proceedings of the First Asia and Pacific Forum on Poverty*, vol. 1, pp. 91-107.
- Fink Rodney (2002), 'Corruption and the Agricultural Sector' Sectoral Perspective on Corruption (Novembre 2002), pp. 14.
- Fosu Augustin Kwasi 'Understanding the African Growth Record: the Importance of Policy Syndromes and Governance' UNU-WIDER *Discussion Paper* No. 2009/02.
- Fulginiti Lilyan E; Richard K. Perrin; et Yu Bingxin (2004), 'Institutions and agricultural productivity in Sub-Saharan Africa'. *Agricultural Economics* 4, pp. 169-180.
- Gabre-Madhin Eleni Z. and Steven Haggblade (2004), "Successes in African Agriculture: Results of an Expert Survey" *World Development* Vol. 32, N° 5(May) pp. 745-766.
- Gueye Babacar (2009) *La Démocratie En Afrique: Succès et Résistances*. Seuil n° 129 (185 p.), Paris, France.

- Goldsmith Arthur A. (1998), *Institutions and Economic Growth in Africa*. Harvard Institute for International Development (March 30), 1998.
- Hayami, Y.; Ruttan, V., (1985), *Agricultural Development: An International Perspective*. John Hopkins University Press, Baltimore.
- Heerink Nico (2005), 'Soil fertility decline and economic policy reform in Sub-Saharan Africa' *Land Use Policy* 22, pp. 67-74.
- Hermet Guy (2004), 'Un régime à pluralisme limité ? A propos de la gouvernance démocratique' *Revue française de science politique* 2004/1 - Vol. 54, pp.159 - 178.
- International Food Policy Research Institute (2009), *Institutional Economics Perspectives on African Agricultural Development*. Edited by Johann F. Kirsten, Andrew R. Dorward, Colin Poulton, and Nick Vink.
- Kamgnia Dia Bernadette (2011), 'Political Economy of recent Global Food price Shocks: Gainers, Losers and Compensatory Mechanism' *Journal of African Economies*, Vol. 20, AERC Supplement 1, pp. i142-i210.
- Kherallah Mylène and Johann Kirsten(2001) 'The New Institutional Economics: Applications for Agricultural Policy Research in Developing Countries', Markets and Structural Studies Division, International Food Policy Research Institute, MSSD Discussion Paper No. 41
- Kydd Jonathan G. (2009), 'A New Institutional Economic Analysis of the State and Agriculture in Sub-Saharan Africa' Chapter 20, pp. 429-460. in *Institutional Economics Perspectives on African Agricultural Development International* Edited by Johann F. Kirsten, Andrew R. Dorward, Colin Poulton, and Nick Vink International Food Policy Research Institute(IFPRI).
- Lio Monchi; et Meng-Chun Liu (2008), 'Governance and agricultural productivity: A cross-national analysis' *Food Policy* 33, pp. 504-512.
- Marchesin Philippe (2004), 'Démocratie et développement' *Tiers-Monde*. 2004, tome 45 N°179. pp. 487-513.
- Masters, W.A., (2005), 'Paying for prosperity: how and why to invest in agricultural research and development in Africa'. *Journal of International Affairs* 58 (2), 35-64.
- Onoma Kwamena (2008), 'The use of Land to Generate Political Support' *Africa Development*, Vol XXXIII, N°3, pp. 147-155.
- Plümper Thomas and Christian W. Martin (2003), 'Democracy, Government Spending, and Economic Growth: A Political-Economic Explanation of the Barro-Effect' *Public Choice*, Vol. 117, No. 1/2(October), pp. 27-50.

- Razafindrakoto Mireille et François Roubaud (2005), 'Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone' *STATECO N°99*, 2005.
- Rizov M (2008), 'Institutions, reform policies and productivity growth in agriculture: evidence from former communist countries' *Wageningen Journal of Life Sciences* 55-4, 2008.
- Rodrik, Dani (2000) 'Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them?' *Studies in Comparative International Development* 35 (3): 3-31.
- Seck Papa A.; Eric Tollens; Marco C.S. Wopereis; Aliou Diagne; et Ibrahim Bamba (2010), 'Rising trends and variability of rice prices: Threats and opportunities for sub-Saharan Africa' *Food Policy* doi:10.1016/j.foodpol.2010.05.003.
- Shleifer, A., Vishny, R., (1998), *The Grabbing Hand: Government Pathologies and Their Cures*. Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Slangen Louis H.G., G. Cornelis van Kooten, et Pavel Suchanek (2004), 'Institutions, social capital and agricultural change in central and eastern Europe' *Journal of Rural Studies* 20 (2004) 245-256.
- Transparency International (2009), *Rapport Mondial sur la Corruption 2009: La Corruption et le Secteur Privé*. Paris: Nouveau Monde Editions.
- Transparency International (2010), *Indice de perception de la corruption 2010*. Transparency International.
- UNECA (2007), *Africa Review Report on Agriculture and Rural Development August 2007* Economic Commission for Africa.
- Wade, R. (1990), *Governing the market: Economic theory and the role of government in East Asian industrialization*. Princeton, N.J., U.S.A.: Princeton University Press.
- World Bank (2004), *Doing Business in 2004: Understanding Regulation*. Washington, DC: World Bank Group
- World Economic Forum (2009), *The Africa Competitiveness Report 2009* Published by the World Economic Forum, Geneva.